

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Province de l'Ontario 2,70 % 02-jun-2029	6,7	Écart-type	4,96 %
Province de l'Alberta 2,05 % 01-jun-2030	6,5	Rendement du dividende	2,36 %
Real Estate	5,6	Rendement à l'échéance	3,44 %
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-sep-2028	3,8	Durée (années)	3,21
Sagard Private Credit LP - CPVI3	2,4	Coupon	3,51 %
JPMorgan Chase & Co 1,90 % 05-mar-2027	2,3	Cote de crédit moyenne	A+
Banque de Nouvelle-Écosse 3,73 % 27-jun-2031	2,2	Capitalisation boursière moyenne (millions)	112 412,2 \$
Canadian Imperial Bank Commrce 3.90% 20-May-2030	2,2		
John Deere Finance Inc 4,95 % 14-jun-2027	2,2		
Teranet Holdings LP 3,72 % 23-fév-2029	2,2		
Répartition totale des principaux titres	36,1		

Actifs nets (millions de \$)

43,6 \$

Cours

12,32 \$

Nombre de titres

5462

Placement initial minimal

500 \$

Codes de fonds

AFA – CLGB010I

Protection du patrimoine –

CLGG010E

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
1,60	1,59	1,91	4,70	5,74	2,69	-	2,77

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
5,16	6,55	5,26	-8,77	2,34	3,81	8,02	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 28 février 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
3,04 %	mars 2025	0,44 %	sept. 2023	1,65 %	100,00 %	32	0

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Groupe de solutions de portefeuille, Placements Mackenzie, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée..

Commentaires sur les marchés

Au cours du quatrième trimestre de 2025, les actions mondiales ont progressé et surclassé les obligations mondiales, qui se sont contentées d'un léger gain (tous les rendements sont des rendements globaux en dollars canadiens). Les actions ont progressé en grande partie parce que la Réserve fédérale américaine a abaissé les taux d'intérêt. Les rendements sont toutefois restés faibles en raison de craintes voulant qu'une bulle de dépenses en IA soit en train de se former.

Le marché boursier américain a progressé, mais très modestement. Le secteur des soins de santé est celui qui a enregistré le meilleur rendement. Les actions canadiennes, soutenues par le solide rendement du secteur des matériaux, ont enregistré un gain et surclassé les actions américaines. Les actions de l'EAEO ont progressé, à la traîne des actions canadiennes, mais devant les actions américaines. Les actions du Royaume-Uni et du Japon ont contribué au rendement des actions de l'EAEO. Les actions des marchés émergents se sont bien comportées, mais celles des marchés développés ont fait légèrement mieux grâce à la bonne tenue des actions de Taïwan et de l'Inde.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada a reculé pendant le trimestre. À mesure que les taux de rendement des obligations gouvernementales ont augmenté, leurs prix ont diminué. Les obligations d'État ont été distancées par les obligations de sociétés, qui ont enregistré de légers gains. Les cours des obligations de sociétés ont profité du resserrement des écarts de taux (le différentiel de rendement entre les obligations de sociétés et les obligations d'État). Dans le segment des obligations de sociétés, les titres les plus performants étaient ceux du secteur des services de communication. Les cours des obligations à rendement élevé ont augmenté selon le rendement total et ont devancé ceux des obligations de sociétés de la catégorie investissement.

La Banque du Canada, la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre ont abaissé leur taux directeur. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux directeurs, tandis que la Banque du Japon a relevé le sien. Le taux des obligations du Canada de 10 ans a augmenté, passant de 3,18 % à 3,43 %. Les taux de rendement des obligations souveraines des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et du Japon ont également progressé.

Rendement

Une répartition neutre en titres à revenu fixe, plus particulièrement en titres à revenu fixe de base, a contribué au rendement au cours du trimestre.?

Le fonds Actions nord-américaines Visio Patrimoine privé IPC/Valeur canadienne Counsel a nuí aux résultats en raison de la répartition de l'actif globale ainsi que de la sélection de titres dans les secteurs des biens de consommation de base, des matériaux, des produits industriels et de l'immobilier.

Activité du portefeuille

Le gestionnaire de portefeuille n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

Perspectives

Selon le gestionnaire de portefeuille, le troisième trimestre de 2025 a mis en évidence une forte divergence dans la croissance mondiale. L'économie américaine demeure le principal point d'ancrage, les gains de productivité liés à l'IA compensant l'affaiblissement des tendances du marché du travail, tandis que le Canada, l'Europe et le Royaume-Uni continuent d'évoluer près de la stagnation.

Pour ce qui est de l'avenir, cinq forces façonneront la trajectoire en 2026. Premièrement, l'IA génère des avantages tangibles dans l'économie réelle, même si de moins en moins de titres sortent du lot et que les évaluations deviennent excessives, ce qui accroît le risque qu'un affaiblissement des actions se répercute sur le crédit et resserre les conditions financières en général. Deuxièmement, la Chine est coincée dans une croissance faible et une déflation persistante, la politique étant centrée sur l'autosuffisance et l'échelle manufacturière sur la demande des ménages, qui exporte la désinflation par l'intermédiaire des prix des biens et maintient les rendements nationaux ancrés. Troisièmement, le commerce mondial reste fragmenté, car les politiques industrielles, les contrôles des investissements et les chaînes d'approvisionnement régionales redéfinissent le flux des échanges. C'est un élément à surveiller de près pour le Canada compte tenu de sa sensibilité aux politiques américaines et de la révision du cadre commercial nord-américain. Quatrièmement, les banques centrales assouplissent la politique monétaire avec prudence et modestement aux États-Unis et au Canada, en laissant plus de place à l'Europe et au Royaume-Uni, tandis que le Japon pourrait continuer de resserrer progressivement sa politique monétaire. Les banques centrales pourraient recourir à des opérations de liquidité ou à un ralentissement de la réduction de leur bilan pour stabiliser les marchés obligataires si les conditions devenaient désordonnées. Cinquièmement, les pressions budgétaires augmentent, et la crédibilité des politiques et la capacité de refinancement deviennent donc déterminantes pour les prix des marchés.

Les marchés boursiers reflètent toujours un certain optimisme, surtout aux États-Unis, où les bénéfices liés à l'IA soutiennent des multiples élevés, mais les risques de concentration et les excès de confiance invitent à la prudence. Les marchandises demeurent contrastées : l'or bénéficie d'une demande structurelle, alors que le pétrole s'affaiblit en raison d'une offre abondante. La croissance du crédit privé et le fonctionnement des marchés de financement méritent une attention particulière, car ils représentent des canaux potentiels de transmission du stress.

Pour les investisseurs, il faut continuer de miser sur la résilience plutôt que la précision : trouver un équilibre entre l'exposition aux États-Unis et la diversification globale, maintenir des liquidités et intégrer des solutions de revenu alternatives afin de composer avec un environnement où les risques se multiplient discrètement, mais peuvent se matérialiser soudainement.

La liquidité et la souplesse demeurent essentielles pour permettre aux portefeuilles d'absorber les chocs liés aux cycles d'investissement en IA, aux changements de crédibilité budgétaire, à la volatilité des marchés obligataires ou au rajustement des politiques commerciales. Les principaux indicateurs de risque comprennent l'effet de contagion entre le marché boursier et celui des titres de créance, les surprises inflationnistes à la hausse qui pourraient ralentir le rythme de l'assouplissement, le fonctionnement des marchés obligataires, l'évolution du commerce nord-américain et les signaux budgétaires dans les territoires où les besoins de refinancement sont élevés.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

Une issue constructive reste possible. Si les gains de productivité liés à l'IA s'étendaient à l'ensemble des services et se diffusaient à l'échelle internationale, les pressions inflationnistes s'atténueraient, les revenus réels se renforceraient et la dynamique budgétaire s'améliorerait. Il s'agit d'un scénario important à prendre en compte dans les stratégies de répartition et de rééquilibrage, même s'il ne constitue pas le scénario de base.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Portefeuille de revenu Visio II 100/100 (P)

28 février 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

